



CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La DARES a établi une note ce mois-ci intitulée : Compétences inadéquates, efforts de recrutement insuffisants : quelle place dans les difficultés d'embauche?

Cette note explore, à partir de travaux de recherche récents, les rôles respectifs de l'adéquation des compétences des candidats aux attentes des employeurs et des efforts de recrutement de ces derniers dans l'efficacité du processus d'appariement entre offre et demande de travail.

En France, les obstacles liés au manque de personnel sont importants : d'après l'enquête Acemo-Covid de la Dares, 37 % des salariés font partie d'une entreprise déclarant être confrontée à un manque de personnel fin mars 2022.

Lorsqu'ils sont interrogés sur les sources de leurs difficultés de recrutements, les employeurs évoquent très souvent le décalage entre leurs attentes et les compétences des candidats (enquêtes Offre d'emploi et recrutement de la Dares, Besoins en main-d'œuvre de Pôle emploi...).

Cette note explique cependant, que leurs pratiques de recrutement pourraient également être mises en cause: insuffisance des moyens consacrés à l'embauche, niveau de salaire offert trop bas, conditions de travail peu attractives, exigences excessives vis-à-vis des candidats, etc.

Les différents plans mis en œuvre depuis de nombreuses années pour lutter contre le chômage de masse ont démontré leurs limites puisqu'ils ne portent que sur l'employabilité des salarié-e-s privé-e-s d'emploi trop souvent vers les métiers en tension.

La CGT ne cesse de rappeler qu'il est urgent que ces plans d'actions s'adressent également aux entreprises afin qu'elles abandonnent leurs préjugés en matière de maintien dans l'emploi de leurs salarié-e-s seniors mais également dans leur processus de recrutement envers ces mêmes publics sans oublier les personnes en situation de handicap.

Il faut tirer les leçons du passé et rompre avec cette politique qui est une impasse économique et sociale. Une vraie politique en faveur de l'emploi ne met pas en concurrence les travailleurs.

Par ailleurs, chaque année, 150 milliards d'euros sont accordés aux entreprises dont une grosse partie est captée par celles du CAC40. Pour autant, elles continuent de gaver leurs actionnaires tout en détruisant des emplois.

Pour la CGT, les aides publiques aux entreprises concédées au nom de l'emploi doivent être réorientées, conditionnées et contrôlées en faveur du travail et de l'emploi de qualité.